



Communiqué de presse – 10.10.2023

SOMBRE VENDREDI 13 POUR LE LOGEMENT **La Plateforme Logement dénonce la fin de la mesure** **limitant l'indexation des loyers des logements énergivores**

Plusieurs dizaines d'associations œuvrant pour le droit au logement en Région bruxelloise se réunissent **le vendredi 13 octobre à 13h, place Saint-Jean**, pour marquer le deuil de la limitation d'indexation des loyers à Bruxelles.

Cette mesure, objet à l'époque d'âpres discussions au sein du gouvernement bruxellois, a été prise le 14 octobre 2022 et limitait pour un an la possibilité d'indexer les loyers en fonction de la Performance Énergétique du Bâtiment (PEB). Le secteur associatif portait alors l'espoir d'une limitation totale d'indexation de tous les loyers, mais avait su faire « contre mauvaise fortune bon cœur », comme dit la formule.

Un an plus tard, le gouvernement n'a pas pu se mettre d'accord sur la reconduction de la mesure. Elle aurait été pourtant bienvenue pour tous·tes les locataires ayant du mal à nouer les deux bouts : ils et elles sont nombreux·ses. Pour rappel, la Région bruxelloise est composée à plus de 60% de locataires !

Les dépenses concernant le logement restent les postes les plus importants dans les budgets des ménages : 34% en moyenne, un chiffre qui grimpe jusqu'à 70% pour les plus précaires. D'après Perspective.brussels, la moitié de la population bruxelloise en situation de risque de pauvreté vit dans des logements considérés comme trop exigus par rapport à la taille de leur ménage.

Si la fin de la limitation de l'indexation nous paraît tristement symbolique, c'est parce qu'elle marque, en cette fin de législature, l'épuisement des espoirs de voir naître des mesures réellement protectrices des locataires. Il y a pourtant eu plusieurs projets normatifs en la matière sous cette législature. Mais ils ont souvent été abandonnés ou trop largement vidés de leurs ambitions initiales lors de leur adoption à la suite d'oppositions politiques internes à la majorité : grille indicative des loyers, Commission paritaire locative, réforme de l'ordonnance bail, production de logements sociaux largement en dessous des besoins, etc.

Tout au plus peut-on encore espérer que les partenaires de la majorité se mettent d'accord sur un mécanisme empêchant le rattrapage de l'indexation de l'année dernière.

Alors, face à ces constats, devons-nous rester positif·ves, négatif·ves, plein·es d'espoir ou résigné·es ? Probablement un peu tout ça à la fois. Nous continuerons de plaider pour un encadrement des loyers à Bruxelles - et particulièrement l'interdiction d'indexer les passoires énergétiques -, pour la création de plus de logements sociaux, pour la mise en place effective de la Commission paritaire locative. Mais ce qui nous inquiète le plus, c'est que les partis politiques n'ont pas tous l'air d'avoir perçu l'urgence de la situation : la crise du logement décent et abordable est un problème sociétal majeur qui devrait fédérer plutôt que diviser les forces politiques.

Voilà pourquoi ce vendredi 13 est pour nous un jour de deuil, mais aussi un nouveau départ, en vue des échéances législatives de 2024.

Contact presse :

Tanita Leclercq - 0460 97 31 95 - tanita.leclercq@febul.be

La Plateforme Logement est un regroupement informel d'associations et d'organisations syndicales. Ses membres sont les suivants : **CSC Bruxelles, FGTB Bruxelles, Équipes Populaires Bruxelles, MOC Bruxelles, Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH), Inter-Environnement Bruxelles (IEB), Fédération Bruxelloise Unie pour le Logement (FéBUL).**